

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

BESOIN D'AIDE PÈRE ALCOOLIQUE

Par **Profil supprimé** Posté le 28/12/2017 à 09h41

Bonjour a toutes et a tous,

Je vous ecris car je suis dans une situation compliquée avec mon père qui est alcoolique.

Mon père a toujours été alcoolique et depuis 5 ans a entamé plusieurs cures de sevrages en milieu hospitalier.

Sa dernière cure remonte a un mois mais j ai decouvert il y a 15 jours qu il avait replongé.

Hier j'ai essayé de l'appeler toute la journée sur son téléphone mais il ne repondait pas, j'ai été chez lui a 23h en pensant que je trouverais mon père mort.... Je l'ai trouvé dans sa baignoire dans un état très alcoolisé....

Aujourd'hui je suis à un point de non retour où je me sens dépassé et ne trouves plus de solutions pour l'aider...

Si je viens sur ce forum c'est pour avoir des conseils et eventuellement des adresses pour aider mon père..

Desormais il est incapable de vivre seul dans son appartement.

Existe t'il des centres médicalisés où il pourrait vivre en sécurité tout en ayant des soins ? Dans les deux sevrages du côté de niort.

Les cures n'ayant pas fonctionné je vois mon père dépérir a vue d'oeil et vit avec la peur de le retrouver mort chez lui....

Merci par avance de vos reponses...

2 RÉPONSES

Profil supprimé - 03/01/2018 à 17h25

Bonjour Arnaud,

Serait il possible d'envisager une mise sous tutelle? Ça pourrait être une solution...

Se renseigner auprès d'une protection juridique ou auprès de votre assureur mutualiste.

Ce ne sont que des pistes. Je vous souhaite bien du courage. C'est une saleté de maladie...
Que je côtoie au quotidien avec mon conjoint.

Profil supprimé - 04/01/2018 à 21h02

Merci Arcenciel pour la réponse,

Oui j'ai déjà pensé a la mise sous tutelle... J'avais déjà pris des renseignements mais ca a l'air d'être long a mettre en place... A chaque cure on lui refais confiance et puis il replonge... C est surtout sa santé qui devient très precare et on sinquiete beaucoup et aimerions un accompagnement médicalisé hors cure mais aucun organisme ne peut le prendre en charge s'il ne suit pas in protocole de sevrage...
Très dur a gérer, bon courage vous.
